

Pour un futur socio-économique solidaire.

Généralités

Il faut arriver à organiser les nouveaux marchés de l'emploi.

Il faut leurs apporter des règles qui s'inscrivent, à droits égaux, dans les réglementations existantes au niveau des politiques de l'emploi en vigueur.

Les syndicats, l'un des acteurs garant de l'Etat social, peuvent contribuer concrètement à cette démarche, dont le but sera d'éviter le scindement de nos sociétés en deux groupes de citoyens différents, les actifs et les dépendants.

En ce sens, il s'agira tout d'abord de redresser l'évolution dangereuse du système actuel d'Etat providence qui risque de devenir un terrain optimal pour l'installation d'un régime ultra libéral.

Ne nous trompons pas. Tout en maintenant et en stabilisant les mesures sociales faisant fonction dans nos sociétés, il faudra se méfier de l'élargissement du champ des actions sociales correctives pour arriver à panser les plaies dues à l'épanouissement d'une économie de marché libéré d'un maximum de contraintes.

Essayons plutôt de mettre l'accent sur une vision élargie des interactions possible entre l'Etat providence classique, l'économie ou le capitalisme pluriel et l'émanation d'un secteur socio-économique moderne.

Ce secteur ne doit être un « secteur subventionné » que passagèrement et de manière fragmentée, c'est-à-dire en aidant dans le temps des initiatives précises, qui émanent des aspirations légitimes des citoyens, et qui recherchent eux-mêmes des formes de partenariat et d'intégration. Le soutien du côté de l'Etat et du côté de l'économie de marché sera, évidemment, nécessaire pour donner forme et contenu à ces nouvelles activités.

Ces activités devront, par conséquent, arriver à s'intégrer dans les échanges courants et fonctionner en tant que valeurs acceptées, pour pouvoir contribuer ainsi à l'évolution de la société.

Cette vision et ces stratégies se différencient nettement des concepts de la mise en place ferme d'un troisième secteur ou bien des aspirations de l'économie sociale traditionnelle, qui tous les deux risquent de se retrouver en dépendance éternelle envers l'Etat, pour ce qui est des subventions financières, et envers l'économie de marché, pour ce qui est de l'attribution de niches d'activités ou de débouchés en termes d'emplois.

Le résultat sera d'avoir construit un secteur d'insertion sociale par l'activité économique, en l'occurrence, un espace économique intermédiaire au service d'une politique sociale en fin de parcours et de moyens de faisabilité, et au service d'une économie de marché à la recherche d'une logique capitaliste déchaînée, ayant comme seule vocation de combler le gouffre ainsi provoqué.

Il est évident qu'une telle description nous mène directement dans une situation sociétale où l'on retrouvera une population qui se compose de possédants d'une part et de dépendants de l'autre. Une situation, pour laquelle la pensée néo-libéraliste nous propose l'introduction d'un revenu individuel (Bürgergeld) et d'un deuxième marché de l'« emploi protégé », qui servira aux besoins de l'économie dominante comme étant une source d'alimentation constante, facile et sans droits réels.

Pour éviter ces pièges, il faudra d'abord s'appuyer sur deux données, à savoir :

Premièrement, reconnaître les limites de l'Etat providence sous sa forme actuelle.

Deuxièmement, accepter la dominance du système capitaliste comme organisateur de nos économies.

Si nous voulons conserver les acquis de l'Etat providence, les solutions seront à chercher du côté de l'organisation économique.

Par déduction, l'on peut dire alors que si le capitalisme ne doit pas forcément être une mauvaise construction en soi, il faudra différencier entre les potentialités extrêmes qu'il peut représenter, c'est-à-dire, l'ultra-libéralisme d'un côté et le capitalisme pluriel de l'autre.

Il s'ensuit qu'actuellement, les mesures concrètes à imaginer doivent faire partie d'une réflexion profonde sur les potentialités que peut apporter un capitalisme pluriel (qui, sous l'une ou l'autre forme, peut être décrit dans le passé) au niveau d'une organisation économique, et ensuite voir comment de nouveaux acteurs peuvent créer les nouveaux secteurs d'activités et la création de l'emploi y afférent.

Le rôle des syndicats

Si l'on considère la portée importante de ces visions politiques au niveau de l'organisation de nos sociétés, et l'impact immédiat qu'elle a sur les questions concernant le monde du travail, on peut être étonné de la place modeste qu'on alloue dans la littérature spécialisée, relative au sujet, au mouvement syndicaliste.

Le syndicalisme, sous sa forme actuelle, peut être considéré comme un phénomène relativement récent, néanmoins, sa place dans la discussion socio-économique et politique d'aujourd'hui est un acquis, et les responsabilités qui sont assumées par ces organismes en sont la preuve.

Mais le futur du mouvement dépendra certainement de son adaptation aux nouveaux défis posés par les changements sociétaux, et ce tout d'abord, aux moyens qu'il sera capable de développer pour contrecarrer une situation où les questions du devenir du travail rémunéré sont posées et les nouveaux domaines d'activités et les nouveaux marchés de l'emploi à inventer.

OGB-L et OPE

Dans un tel contexte, la collaboration de OGB-L et OPE a été très fructueuse et en tout cas un modèle absolument innovateur. Il faudrait continuer sur cette lancée.

D'autre part le modèle OPE a fait ses preuves et son succès est incontestable. Encore faut-il que le modèle puisse trouver sa place dans l'environnement socio-économique existant.

L'OGB-L peut contribuer de manière efficace à cette évolution.

Seulement il lui faudra faire un choix.

Ou bien, l'OGB-L prend l'initiative de soutenir l'idée de l'Economie Solidaire, qui justement recherche ce nouveau équilibre entre une économie plurielle et les nouvelles initiatives d'activités économiques naissantes, une direction qui, certainement, demande un effort considérable en termes de sensibilisation et de force

de persuasion et où les résultats seront, ni à attendre à court termes, ni à intégrer dans des schémas classiques de la construction socio-économique actuelle.

Ou bien, l'OGB-L défend plutôt une approche, certes plus commode, où il s'engagera dans la construction d'un cadre qui permet au « troisième secteur » ou à l'« économie sociale traditionnelle » de pouvoir se déployer encore plus, et il rentrera finalement dans le jeu favorisant les ambitions néo-libéralistes.

S'il faut de nouvelles règles ou de nouveaux cadres pour pouvoir avancer dans la démarche d'une économie solidaire, cela ne veut pas dire que certains instruments, et qui ont fait leurs preuves, ne soient pas adaptées à accompagner et à soutenir de manière efficace les initiatives.

Le système des Convention Collectives est certainement l'un de ces instruments, et il l'est d'autant plus en se rappelant que c'est justement le modèle des conventions collectives qui est en train d'être combattu avec toutes les forces par le courant néolibéraliste.

En ce sens, prévoir la venue massive des nouveaux marchés de l'emploi qui demandent par conséquent un nouveau type de salariés, éviter leur affectation dans un secteur clos d'opérateurs de petits boulots, et organiser ainsi la nouvelle pauvreté, devrait être tout naturellement l'une des préoccupations principales d'un syndicat préparant l'avenir.

La proposition d'une « convention collective de travail pour les travailleurs du réseau socio-économique OPE » va résolument dans la direction d'une « mise à l'abri » des travailleurs actuellement engagés, aussi bien par la maison mère que par les autres travailleurs, engagés dans les différentes initiatives.

Elle propage ainsi un élément respectable qui décrit toute la pensée solidaire voulue, qui est la considération de tous les salariés dans une même convention. Le système classique (appliqué partout au niveau des projets du troisième système) prévoyait et prévoit toujours un scindement des personnes concernées en deux camps différents. Les encadrants, donc ceux qui ont une situation réglée et reconnue, et les encadrés, donc ceux qui rampent sur un deuxième marché de l'emploi et qui n'ont ni de vraies obligations, ni des droits qui soient du moins décents.

Au Luxembourg

En appui de toutes ces réflexions, il est important de prendre en considération également l'environnement socio-politique au Luxembourg.

En effet, par tradition, le travail social, et de nos temps le travail socio-économique, a toujours été un fief du mouvement chrétien. Cela dit, il ne s'agira pas de commenter tous les efforts fournis par ce mouvement, ni de discuter des valeurs inhérentes à leurs actions, mais de constater que le mouvement, certainement idéologique, peut s'appuyer sur un entourage qui lui est favorable et le réconforte dans ses actions.

La question est plutôt, s'il existe un lobby similaire au niveau du monde laïque, garant d'un certain réconfort et qui soit un forum de propagation et de soutien.

Les forces politiques conservatrices remplissent certainement leur rôle dans le contexte ici proposé, il n'en est de rien quant à l'engagement des forces politiques d'une gauche progressiste.

L'économie solidaire, a-t-elle une réalité au Luxembourg ?

L'économie solidaire est un concept général, une vision, qui de plus en plus commence à prendre forme et qui de plus en plus est en train de rassembler des personnes aux ambitions très variées autour d'un thème essentiel qui doit contribuer directement à l'organisation de nos sociétés au vingt et unième siècle.

La démarche s'impose, et pour donner une première indication sur son essence, s'oppose, en acceptant l'économie de marché comme régulateur, à un glissement vers l'utopie néolibérale d'une société tout entière soumise aux mécanismes de marché.

Le gouvernement Français a récemment créé un Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire, et pour cause.

Depuis les années 70, les mouvements associatifs, les entreprises de l'économie sociale, les coopératives et d'autres initiatives n'ont cessés de s'attaquer à des problématiques concernant directement le bien-être des citoyens et l'organisation d'une société plus juste.

Ils sont devenu un facteur économique efficace, important et durable.

Tous ces acteurs, dont les initiatives et activités couvrent un large éventail des besoins de nos populations, généralement délaissés par le marché ou impossible à gérer par les services publics, ont provoqués l'émergence de ce qu'on appelle aujourd'hui le troisième secteur.

Un secteur, devenu complémentaire au secteur privé et au secteur public, qui a vu s'installer sa légitimation avec les dernières crises économiques structurelles et plus récemment avec la compréhension du passage de notre société post-industrielle et tertiaire vers une société de la connaissance.

En sachant que l'économie sociale traditionnelle est une invention de l'ère industrielle, il est important de noter qu'un débat sérieux a eu lieu en France quant à la dénomination dudit Secrétariat d'Etat.

Il est vrai que tous les acteurs cités plus haut ont comme dénominateur commun de promouvoir une nouvelle forme d'entrepreneuriat, en développant des activités non pour maximiser un profit, mais pour satisfaire d'autres buts à caractère social et qui concernent spécialement les liens sociaux dans la société.

Les exemples de ces activités et projets sont multiples, ont trait à la qualité de vie en général et ont la vocation de s'inscrire dans une logique de développement durable.

A titres d'exemples, l'on peut citer les services de proximité, l'environnement, les technologies de l'information et les activités culturelles et touristiques.

D'autres points que ces initiatives ont en commun sont certainement leur engagement dans une zone géographique précise, le local, et le type de salariés recrutés, qui sont pour la plus grande part des personnes ayant pour des raisons multiples des difficultés à trouver leur place au niveau du marché du travail classique.

Ce troisième secteur dépasse donc de loin les objectifs propres à l'économie sociale classique qui avec l'émergence de ces projets phares, comme les mutuelles et les coopératives, sont restés dans une logique d'apaisement des maux faits de l'économie de marché.

Le caractère offensif et la pensée positive, basé sur une analyse profonde des besoins imminents qui risque de manquer dans nos sociétés, sont les atouts majeurs des promoteurs de ce nouveau type d'activités.

Il est clair, qu'avec une telle évolution il y aura certainement un changement dans l'appréciation des valeurs qui surviendra, ce qui relativisera profondément nos attitudes de jugement vis-à-vis de la participation de chacun au niveau du travail rémunéré ou au niveau de la production de biens ou de services.

Si pour toutes ces raisons le Gouvernement Français a préféré d'employer l'intitulé « Economie Solidaire » au lieu de « Economie Sociale » pour son nouveau Secrétariat d'Etat, il l'a certainement fait en connaissance de cause et a attribuer ainsi au troisième secteur la place qui lui revient.

Au Luxembourg, nous connaissons également une évolution de ce genre d'initiatives qui remonte au début des années 80, où des organisations comme, par exemple CO-

Labor, Inter-Actions Faubourgs et Action Sociale pour Jeunes, se sont constituées et ont essayé de trouver des solutions originales pour combattre le chômage qui a frappé également le Luxembourg avec la venue de la crise dans le secteur sidérurgique.

Ces initiatives de la première heure existent toujours et ont manifestement prouvé que leurs activités sont devenues indispensables dans le paysage socio-économique Luxembourgeois.

Si nous connaissons une évolution analogue de ce type de mouvement par rapport à la France ou d'autres pays européens, il faut noter qu'actuellement c'est en France que la discussion sur la pérennisation de ce troisième secteur est la plus avancée.

Nous constatons que cette approche est présente dans tous les pays de l'Union Européenne, mais qu'elle est menée par des organismes et des groupements de spécialistes, et organisée par ci ou par là sous formes de projets pilotes plutôt isolés.

En France, la discussion est d'ordre général, a atteint la place publique, concerne ainsi directement les citoyens et a trouvé son entrée dans les débats politiques du plus haut niveau.

Cette évolution reconforte certainement les initiatives existantes dans leur travail et leur apportera, dans des délais prévisibles, des conditions cadres législatives, qui leur permettront de quitter l'ambiance de la précarité, qui est la leur, et leur fournira un environnement de reconnaissance et d'assurance.

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, le Luxembourg n'est pas si mal placé par rapport à beaucoup d'autres pays en ce qui concerne une relative acceptation de l'émergence d'un « troisième secteur ».

En effet, en considérant les activités déployées par Objectif Plein Emploi asbl, l'on peut dire que le Luxembourg dispose d'un projet global d'Economie Solidaire opérationnel depuis quelques années, qui a également attiré l'attention et la reconnaissance de l'Europe.

Les promoteurs de cette initiative ont été **l'Action Sociale pour Jeunes asbl (ASJ)**, qui poursuivait des activités de réinsertion de jeunes chômeurs et le **Onofhengechen Gewerkschaftsbond Letzebuerg (OGB.L)** qui par cette prise de nouvelles responsabilités, se retrouve au premier rang des représentants d'un syndicalisme progressiste en Europe.

Une des premières discussions des deux partenaires en vue d'une collaboration concrète au début des années 90 a été justement l'essai de la compréhension et la projection d'une description de ce que peut être l'Economie Solidaire ainsi que l'implantation de mécanismes et d'activités correspondantes au Luxembourg.

Aujourd'hui Objectif Plein Emploi a trouvé, avec le Ministère du Travail et de l'Emploi, un partenaire et un interlocuteur privilégié à ce sujet, qui au niveau des politiques nationales a montré sa détermination d'accompagner et de soutenir les stratégies et les activités déployées par OPE pour pouvoir ouvrir les portes à l'émergence d'un troisième secteur.

Grâce aux mécanismes et stratégies implantés par OPE, cette évolution est renforcée par la participation des décideurs politiques locaux et les forces vives locales qui sont directement impliqués dans l'organisation des activités et garantissent ainsi les résultats réels des projections élaborées.

Il s'agira pour OPE dans le futur de pouvoir travailler en continuité sur l'affinement des stratégies proposées.

De pouvoir contribuer de par les acquis nouveaux en expériences à formuler des propositions concrètes pouvant aider à améliorer le cadre légal de son action et l'environnement socio-économique en général.

De pouvoir compter pour ces propos, comme jusqu'à aujourd'hui, sur un interlocuteur compétant avec le Ministère du Travail et de l'Emploi et ses Administrations.

Il est à noter également qu'Objectif Plein Emploi est à la base d'un réseau européen du nom de « **Institut Européen de l'Economie Solidaire** », qui a son siège au Moulin Bestgen à Schiffflange et qui regroupe des membres (Initiatives et Universités) issus de 5 pays européens différents.